

Projet d'ordre du jour

Le 31 août 2021 à compter de 20 h
Salle 5 du Centre administratif de Bonaventure

En raison de la situation entourant la COVID-19, la séance se tiendra sans la présence du public. Toutefois, un citoyen a la possibilité de s'inscrire en vue d'assister à la rencontre via ZOOM, nous vous remercions de nous transmettre votre inscription à la rencontre par courriel avant le 31 août 2021, 16 h à : sg@csrl.net

APPRENONS ENSEMBLE, VISIONS LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	Mme Nicol (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	Mme Nicol (SGC)		
6. Formulaire à compléter : 6.1 Serment d'office (nouveaux membres) 6.2 Déclaration de conflit d'intérêts (nouveaux membres) 6.3 Recensement des opérations entre apparentés (tous les membres)	Mme Nicol (SGC)	5 min	I
7. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
8. Rapport de la présidente du comité de parents	Mme Chantal Henry (Présidente)	5 min	I
9. Rapport de la direction générale 9.1 Suivi au procès-verbal du 18 mai 2021 9.2 Covid-19 9.2.1 2020-2021 : ▶ Réussite et décrochage ▶ Impacts financiers 9.2.2 2021-2022 : ▶ Mesures sanitaires ▶ Mesures de soutien 9.3 Tableau de bord des rencontres 2021-2022 9.4 Vente d'un terrain par la Ville de Bonaventure	M. Bujold (DG)	10 min	I I D D
10. Rapport du directeur des ressources financières 10.1 Budget 2021-2022	M. Johnson (DRF)	30 min	D
11. Ordre du jour de consentement 11.1 Procès-verbal de la séance du 18 mai 2021 et de la séance d'ajournement du 15 juin 2021 11.2 Projet à caractère physique – Travaux de remplacement de fenêtres – École Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, Mme Sandra Nicol par courriel sg@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M. Bujold (DG)	5 min	D
12. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I

Légende : A : Analyse et discussion I : Information D : Décision

Conseil d'administration du 31 août 2021

CA-05-2021

13. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		
14. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I